

C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES  
**MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD**

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 10 novembre 2018 à 11 h à laquelle assistaient :

Madame la Mairesse Kimberly Meyer

Madame la conseillère :	Louise Royer
Messieurs les Conseillers :	Peter Richardson
	Charles de Broin
	Éric Lessard
	Jean Cloutier
	Philippe Couture

Assiste également à la séance Madame Stéphanie Carrière, secrétaire-trésorière par intérim.

## **CONVOCATION**

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Tous les membres du conseil ayant été convoqués dans les délais fixés par le *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance, conformément au *Code Municipal du Québec*. Madame la Mairesse Kimberly Meyer, présidant la séance, la déclarant légalement convoquée, procède à l'ouverture de la séance.

### **1. Constatation du quorum**

À 11 h 05 le quorum étant atteint la séance est déclarée ouverte.

---

### **2. Résolution 2018-11-126 – Adoption de l'ordre du jour.**

Il est PROPOSÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

Et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

1. Constatation du quorum et légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2018;
5. Ratification des paiements exécutés par chèque;
6. Rapport du maire concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
7. Rapport du maire concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant;
8. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant;
9. Avis de motion : Règlement 2018-10 établissant le taux de taxe foncière de la municipalité pour l'année financière 2019.
10. Adoption de règlement : *aucun*
11. Projets de résolution :
  - 11.1. Appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal 2018-2019;
  - 11.2. Déneigement de l'entrée des conteneurs à la marina de Lac-Tremblant-Nord;
  - 11.3. Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim à signer l'entente incendie avec la municipalité de Labelle;

- 11.4. Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim de signer la servitude au lac Bibite;
- 11.5. Contribution financière pour les fonds de parc – demande de lotissement no. DPLOL180015;
- 11.6. Approbation du plan Image - demande de lotissement no. DPLOL180015 ;
- 11.7. Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim à signer l'entente avec Knowlpep Financial Inc;
- 11.8. Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2019;
12. Rapport des comités :
  - 12.1. Comité des finances et administration :
    - 12.1.1 États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2018; et
    - 12.1.2 Dépôt des résultats comparatifs pour l'année 2018.
  - 12.2. Comité consultatif en urbanisme :
    - 12.2.1 Demande construction neuve – matricule 1525-77-7575, lot 5 011 276 du cadastre du Québec;
13. Correspondance – *d'un Citoyen - Niveau élevé d'eau au lac Tremblant*
14. Affaires nouvelles – *Aucune*
15. Période d'intervention des membres du conseil;
16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens;
17. Clôture et levée de la séance.

---

**3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.**

---

**4. Résolution 2018-11-127– Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2018.**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2018 avant la présente séance conformément à la Loi;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
ET RÉSOLU :

- a) QUE la secrétaire-trésorière par intérim soit, et elle est par les présentes, dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2018; et,
- b) QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2018, soit, et il est par les présentes ratifié et adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**5. Résolution 2018-11-128 – Ratification du journal de décaissement**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
ET RÉSOLU :

DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 octobre 2018 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de à 54 691.21 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**6. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil des Maires de la MRC des Laurentides.**

---

**7. Rapport de la Mairesse concernant les activités du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et dépôt de l'ordre du jour de la dernière séance de même que celui de la séance à venir.**

---

**8. Résolution 2018-11-129 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant.**

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2<sup>e</sup> alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 12 novembre 2018, déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**9. Avis de motion :**

**9.1 Règlement 2018-10, Règlement pour déterminer le taux de taxe foncière pour l'année 2019**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Charles de Broin qu'à une séance subséquente, il sera présenté un projet de règlement pour déterminer le taux de taxe foncière, le taux d'intérêts sur comptes en retard ainsi que les modes de paiement pour l'exercice financier 2019.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement 2018-10 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

Présentation du règlement est faite séance tenante par la Madame la Mairesse Kimberley Meyer.

---

**10. Adoption de règlement : aucun**

---

**11. Projets de résolution**

**11.1 Résolution 2018-11-130 - Appel de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal 2018-2019.**

CONSIDÉRANT le Lac-à-l'épaule des élus de la MRC des Laurentides tenu le 30 mai 2018 à Val-David;

CONSIDÉRANT QUE l'un des sujets était celui de la mise en commun d'équipements et d'infrastructures sportives et de loisirs afin d'augmenter l'offre et la qualité de vie des citoyens sur le territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir une évaluation comptable objective et distincte des scénarios d'offres possibles pour le partage de ces infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 2018.06.7542, les membres du conseil de la MRC des Laurentides ont démontré leur intérêt quant à la réalisation d'une telle étude;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite octroyer le mandat à la MRC des Laurentides qui entreprendra les démarches requises à la réalisation d'une étude détaillant les différents scénarios possibles quant aux partages des équipements, des infrastructures et des services municipaux;

QUE la municipalité demande à la MRC des Laurentides, par l'entremise de sa directrice générale et secrétaire-trésorière à déposer et à signer, pour et au nom des municipalités et de la MRC des Laurentides, tout document requis au dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme *Partage d'infrastructures sportives et de loisirs* du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

QUE la municipalité autorise la MRC des Laurentides à procéder à une étude relative à la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal par un spécialiste externe et à effectuer, le cas échéant, un appel d'offres sur invitation.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Eric Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'appel de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**11.2 Résolution 2018-11-131 Déneigement de l'entrée des conteneurs à la marina de Lac-Tremblant-Nord;**

CONSIDÉRANT le besoin de déneigement des conteneurs à la marina de Lac-Tremblant-Nord;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la signature du contrat de déneigement 2018-2019 par la secrétaire-trésorière par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**11.3 Résolution 2018-11-132 Autorisation pour la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim à signer l'entente incendie avec Labelle**

CONSIDÉRANT la nécessité de signer l'entente avec Labelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Louise Royer

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise la signature de l'entente par la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**11.4 Résolution 2018-11-133 Autorisation pour la mairesse et secrétaire-trésorière par intérim de signer la servitude au Lac Bibite**

CONSIDÉRANT la demande d'un citoyen pour une servitude de passage;

CONSIDÉRANT la nécessité de signer la servitude;

CONSIDÉRANT qu'elle sera signée seulement après la réception de la résolution d'appui de PLTN;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Éric Lessard

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la signature de la servitude de passage par la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**11.5 Résolution 2018-11-134 Contribution financière pour les fonds de parc – demande de lotissement no. DPLOL180015;**

CONSIDÉRANT le montant de 232 580 \$ qui doit être payé à la municipalité en fonds de parc pour la demande de lotissement no. DPLOL 180015;

CONSIDÉRANT la demande des citoyens de verser cette contribution en argent;

CONSIDÉRANT l'approbation du conseil à cet effet;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte un paiement de 232 580 \$ comme contribution financière au fonds de parc pour la demande de lotissement no. DPLOL180015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**11.6 Résolution 2018-11-135 Approbation du plan Image - demande de lotissement no. DPLOL180015**

CONSIDÉRANT la demande de lotissement no. DPLOL180015 et des tous les documents remis;

CONSIDÉRANT la conformité du projet;

CONSIDÉRANT la conformité du Plan Image;

CONSIDÉRANT qu'un plan image est un plan générale indicatif décrivant certains aspects devant être documentés pour l'approbation d'un projet de lotissement;

CONSIDÉRANT la nécessité de l'acceptation du présent plan image par résolution du conseil municipal tel que le règlement #2013-001 le prévoit;

CONSIDÉRANT qu'en aucun cas l'acceptation de ce plan image n'engage la municipalité à approuver l'émission d'autres types de permis en lien avec le présent projet et ce, peu importe la nature de la demande de permis;

CONSIDÉRANT que chaque demande de permis de construction subséquente devra être déposée en entier à l'administration municipale;

CONSIDÉRANT que chaque demande sera analysée indépendamment et devra être conforme à la réglementation qui sera en vigueur au moment du dépôt de la demande de permis;

CONSIDÉRANT que le lot 6 219 796 y en est retiré;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve le Plan Image déposé le 9 novembre 2018 pour la demande de lotissement no. DPLOL180015 une fois que le lot 6 219 796 soit retiré du plan cadastral et du plan Image.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### 11.7 Résolution 2018-11-136 Signature d'ententes avec Knowlpep Financial Inc.

CONSIDÉRANT la demande de lotissement no. DPLOL180015 et de tous les documents remis;

CONSIDÉRANT les deux ententes convenues avec M. Tim Pepper, Président de Knowlpep Financial Inc.;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la mairesse et la secrétaire-trésorière par intérim de signer l'entente qui a été approuvée par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### 11.8 Résolution 2018-11-137 Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2019

CONSIDÉRANT Les dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU :

QUE pour l'année 2019, les séances ordinaires du conseil de janvier, février, mars et avril aient lieu à 14 h, et les autres mois à 11 h et selon le calendrier suivant :

Samedi, 19 janvier	14 h
Samedi, 9 février	14 h
Samedi, 9 mars	14 h
Samedi, 6 avril	14 h
Samedi, 11 mai	11 h
Samedi, 8 juin	11 h
Samedi, 13 juillet	11 h
Samedi, 10 août	11 h
Samedi, 7 septembre	11 h
Samedi, 12 octobre	11 h
Samedi, 9 novembre	11 h
Samedi, 14 décembre	11 h

QUE la séance extraordinaire du conseil prévue pour l'adoption du budget annuel 2020 se tiendra le 14 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## 12. Rapport des comités

**12.1** Comité des finances et administration – états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 octobre 2018.

**12.2** Comité consultatif en urbanisme :

### **12.2.1 Résolution 2018-11-138 – CCU 2018-10-03 - Demande construction neuve – matricule 1525-77-7575, lot 5 011 276 du cadastre du Québec;**

CONSIDÉRANT les recommandations du CCU du 22 septembre, 2018 ;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil no. 2018-10-122 en date du 6 octobre, 2018;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une 2ieme demande de permis de construction neuve et des plans soumis;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'inspecteur municipal;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal refuse les plans soumis par la firme ACDF pour la construction d'une résidence neuve sur le lot 5 011 276 du cadastre du Québec; et,

QUE le conseil municipale approuve les documents de réponses préparés par les membres du comité consultatif d'urbanisme et de l'inspecteur municipal et qu'ils soient envoyés au propriétaire du lot 5 011 276 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### 12.3 Dépôt des résultats comparatifs pour l'année 2018

---

#### 13. Correspondance

13.1 D'un citoyen – Niveau d'eau du lac Tremblant.

---

#### 14. Affaires nouvelles – Aucune

---

#### 15. Période d'intervention des membres du conseil.

---

#### 16. Période de questions d'ordre générale aux citoyens

---

#### 17. Clôture et levée de la séance.

##### Résolution 2018-11-139 - Clôture et levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉE :

QUE la séance soit déclarée close et levée à 12h50.

---

Madame Kimberly Meyer  
*Mairesse*

---

Madame Stéphanie Carrière  
*Secrétaire-trésorière par intérim*